



## Modalités de sélection Gymnastique Acrobatique Compétitions Mondiales par Groupe d'Age 2024 Catégorie 12-18 ans

*Dates précisées après publication des directives de la FIG.*

*Document susceptible d'être modifié en fonction des directives de la FIG*

### Contexte

Suite aux événements politiques internationaux, la FIG a reporté en 2026 les Championnats du Monde initialement prévus en mars 2024 en Israël. Un nouvel appel à candidature est ouvert pour l'organisation des CMGA / CM avec une date limite au 15 janvier 2024.

### Format de compétition

- ✓ Une qualification sur 2 exercices (*STATIQUE + DYNAMIQUE*)
- ✓ Une finale *COMBINE* accessible aux 6/8/10 meilleures nations (en fonction du nombre de participants conformément à la réglementation FIG\*) (départ à 0).

L'accès aux finales n'est possible que pour la meilleure unité de chaque pays (1 unité par nation pour chacune des disciplines : Duo féminin, duo masculin, duo mixte, trio et quatuor)

*\* les 8 meilleurs ; si moins de 12 engagés alors les 6 meilleurs ; à partir de 30 engagés alors les 10 meilleurs.*

Evènement sur 7 jours dont 3 jours d'entraînements puis alternance de phases de qualifications et phases de finales CMGA catégories 12-18 et 13-19 ainsi que la finale des CM juniors.

### Objectifs

- ✓ Accès aux finales dans les disciplines présentées
- ✓ Médailles dans 1 des disciplines présentées.

### Obligation en 2024

- ✓ Être né entre **2006 et 2012**
- ✓ Ne pas avoir participé à une compétition internationale officielle senior avec le même duo ou groupe.

### Stratégie

Pour l'accès en finale des CMGA, il faut être dans les six, huit ou dix premiers après les exercices de qualification en *STATIQUE* et *DYNAMIQUE*. Pour cela, il est indispensable d'avoir un niveau de difficulté optimal pour cette catégorie, associé à un travail de haute qualité à l'exécution et à l'artistique.

Concernant le classement au concours général c'est-à-dire sur la finale *COMBINE* qui repart à 0, l'accent est porté sur un équilibre entre les 3 paramètres de jugement (Diff/Exé/Art) avec une maîtrise parfaite des contenus pour une réussite de la finale.

Ainsi, les tests de sélection devront refléter une stabilité des performances pour les 3 exercices.

Il est à noter que la date limite des inscriptions définitives ne sera connue qu'à l'issue de la phase de candidature pour un nouvel organisateur auprès de la FIG (deadline au 15 janvier 2024). Les épreuves de sélections devront être positionnées plus de 3 mois avant la compétition.

### Entrée dans le processus de sélection

- ✓ Les unités identifiées sur la saison 2022-2023 à l'occasion des stages nationaux ou des compétitions sont autorisées à se présenter en sélection.
- ✓ Après validation de la Direction Technique Nationale, le collectif 12-18 peut être adapté ou élargi. Les demandes seront à transmettre à Eva Pioline.

### Epreuves de sélection

- ✓ Epreuve n° 1 : **E-Test**
  - Les détails et modalités seront envoyés par mail aux entraîneurs des unités concernées
  - Les cartes de compétition correspondantes sont à transmettre par mail à [eva.pioline@ffgym.fr](mailto:eva.pioline@ffgym.fr) 10 jours avant
- ✓ Epreuve n° 2 : **E-Test**
  - Les détails et modalités seront envoyés par mail aux entraîneurs des unités concernées
  - Les cartes de compétition correspondantes sont à transmettre par mail à [eva.pioline@ffgym.fr](mailto:eva.pioline@ffgym.fr) 10 jours avant
  -

### Contenu des épreuves de sélection

Pour chaque épreuve de sélection les gymnastes doivent présenter 3 exercices : un exercice *STATIQUE*, un exercice *DYNAMIQUE* et un exercice *COMBINE*, conformes à la réglementation internationale en vigueur.

***En cas de blessure, il pourra être mis en place une épreuve supplémentaire et/ou un aménagement de passage pour l'unité concernée.***

### Exigences minimales

2 types d'exigences cumulées permettent de définir l'atteinte des minima et peuvent être réalisées sur des épreuves différentes

1. **Total de points des 2 exercices de qualification *STATIQUE + DYNAMIQUE*** Les 2 exercices d'une même épreuve de sélection ne sont pas dissociables
2. **Total de points de l'exercice de finale *COMBINE* pour le concours général**

	<b>Total de points <i>STATIQUE + DYNAMIQUE</i></b>	<b>Total de points <i>COMBINE</i></b>
<b>Minima</b>	<b>50,5</b>	<b>25,3</b>

## Mode de sélection

Le meilleur résultat **avec respect des minima** de l'une des épreuves sélectives sera pris en compte : Les 2 unités de chaque discipline ayant obtenu les plus hauts totaux de points sur l'addition Stat et Dyn seront proposées à la commission de sélection.

Si nécessaire, une analyse des performances et de la progression 2023-2024 sera réalisée par la responsable du HN pour proposition à la commission de sélection.

Cas d'une unité composée de gymnastes ayant les âges requis pour la catégorie 12-18 ans n'ayant pas fait les minima de la catégorie 13-19 ans et/ou n'étant pas classée dans les 2 meilleures unités de la discipline concernée :

Les résultats obtenus lors des tests seront pris en compte pour la sélection dans la catégorie 12-18 ans (avec le réajustement de la note de difficulté en lien avec la catégorie concernée).

Ainsi, et sous réserve de respect des conditions financières spécifiques à la compétition, les 2 meilleures unités de chaque discipline seront proposées à la sélection pour la participation aux CMGA en catégorie 12-18 ans.

## Commission de sélection de la Fédération

Les sélections aux CMGA seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.

Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif :

- ***Toute unité sélectionnée aux CMGA devra prendre part aux actions fédérales selon les modalités définies par la Direction Technique Nationale***
- ***La planification de la préparation aux CMGA (compétitions, tests d'entraînement, stages et périodes de repos) devra être transmise à la responsable du HN pour validation.***
- ***A l'issue de la sélection, les unités devront être en mesure de maintenir leurs niveaux de performance. Dans le cas contraire, la Direction Technique Nationale pourra soumettre, à la Commission Nationale de Sélection de la FFG, une modification de la sélection arrêtée.***



Le 3 janvier 2024  
La Direction Technique Nationale